

À Toulon, la Marine nationale va faire recycler ses anciens bateaux à Brest et au Havre

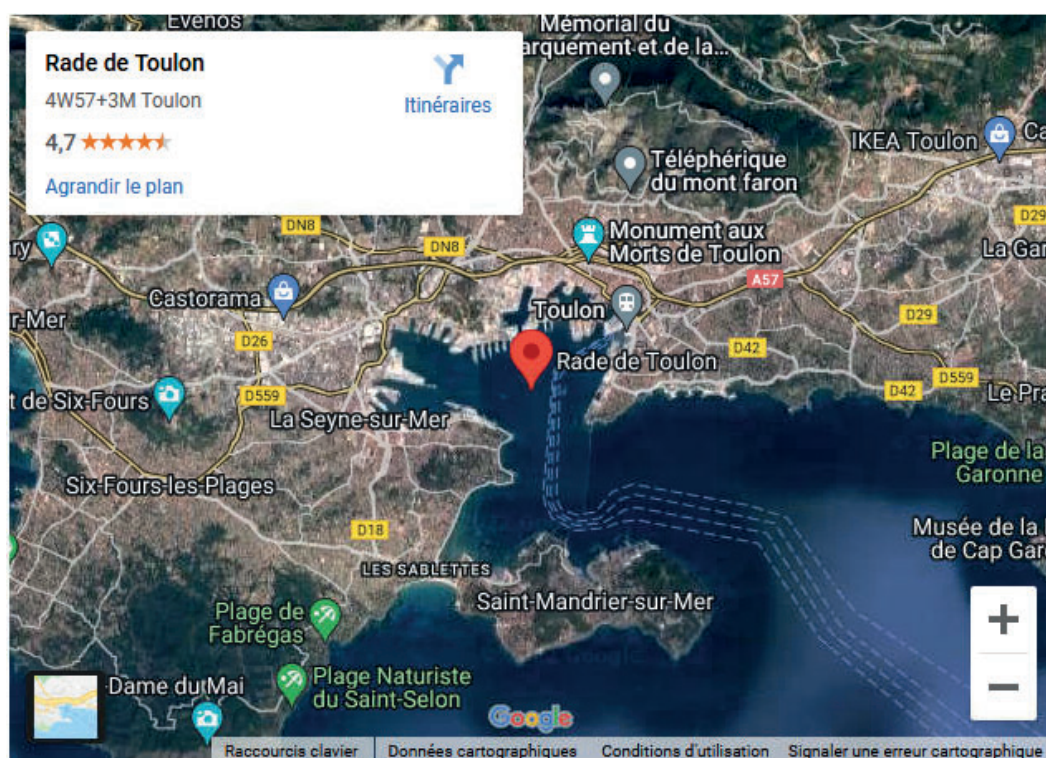
Dans les deux années qui viennent, soixante navires désormais hors service devront être déconstruits et recyclés. Pour la base navale toulonnaise, cela représente un budget de 6 millions d'euros.

L'année dernière, la base navale de Toulon dans le Var a reçu trois nouveaux bateaux : une frégate multimissions de défense aérienne "Alsace", un sous-marin Suffren et une frégate multimissions "Auvergne".

Conséquence de cela, trois autres de ses bâtiments navals ont été mis hors service.

Aujourd'hui, une **soixantaine de "coques" inutilisées** est stationnée à l'ouest de la rade de Toulon.

Certains servent de brise-lames pour protéger les emprises militaires. Jusqu'à dans les années 2000, ces anciens navires étaient "océanisés", c'est-à-dire **coulés au fond de l'eau** ; en France, le dernier l'a été en 2004.



Depuis, la Marine les déconstruit et les recycle, en vertu notamment de [la Convention internationale de Hong Kong](#) pour le recyclage sûr et écologiquement rationnel des navires de 2009.

La soixantaine de coques devra être recyclée d'ici 2023.

Durée de vie de 40 ans



Pour cela, l'institution a passé deux marchés publics avec les [Recycleurs bretons](#) basés à Brest dans le Finistère et l'entreprise normande [Gardet de Bezenac](#), installée au Havre.

D'abord, on fait le désarmement du bateau (armes, munitions, radars...) et on enlève les huiles, hydrocarbures... Un inventaire des matières dangereuses est ensuite réalisé par un expert indépendant (notamment concernant l'amiante). La coque part enfin en déconstruction : elle est dépolluée suivant le rapport de l'expert et découpée.

Capitaine de vaisseau Thibault Lavernhe

Porte-parole de la Marine de Toulon

Chaque année, la Marine nationale budgétise **10 millions d'euros** (60% concerne la base navale de Toulon) pour remorquer et désamianter ses anciens navires et traiter les matières dangereuses.

Une fois les matériaux recyclés, elle perçoit la moitié des bénéfices financiers, mais cela ne permet pas de couvrir l'intégralité des frais engagés.



Une fois hors service, il faut attendre entre 5 et 7 ans pour qu'un bateau devenu coque parte au recyclage. • © Gwladys David/Marine nationale

En moyenne, un bateau militaire est opérationnel pendant **environ 40 ans**. "En mer, la structure travaille en permanence", explique le capitaine de vaisseau Thibault Lavernhe. "La poutre navire (la coque du bateau) devient fragile et certaines parties mécaniques qui ne se changent pas s'usent."

Il s'écoule entre **5 et 7 années entre le retrait de service d'un bateau et son recyclage**.

En 2020, la Marine nationale dénombrait [173 coques à déconstruire](#).